



## Université Cheikh Anta Diop de Dakar (UCAD)

### **APPEL A CANDIDATURES**

Le Recteur de l'Université Cheikh Anta DIOP de Dakar (UCAD) recrute pour le compte du Département de Géologie de la Faculté des Sciences et Techniques (FST), **un (01) enseignant-chercheur en Sédimentologie (Bio-indication et en Biostratigraphie).**

#### **Diplômes requis**

Être titulaire d'un Master ou d'un doctorat en Sédimentologie ou tout autre diplôme admis en équivalence en rapport avec la Sédimentologie.

#### **Missions principales**

- Assurer les enseignements théoriques et/ou pratiques ;
- Participer aux activités pédagogiques du département ;
- Participer aux programmes / projets et activités de recherche du département ;
- Participer à l'encadrement des étudiants dans les domaines de sa spécialité ;
- Contribuer à la réalisation des formations, à la vie et l'animation scientifique du département ;
- Participer aux activités de service à la communauté ;
- Exécuter des tâches administratives en rapport avec les missions institutionnelles.

#### **Expériences professionnelles**

- Avoir une expérience dans l'enseignement et la recherche académique serait un atout.

#### **Eligibilité**

- Être âgé, au plus, de 45 ans au 31 décembre 2023 ;
- Avoir des compétences en Bio-indication et en Biostratigraphie ;
- Soumettre un dossier complet à la date de clôture de l'appel à candidatures.

#### **Modalités de recrutement**

Le recrutement se fera après examen des dossiers et entretien avec les candidat(e)s sélectionné(e)s

#### **Lieu de dépôt, modalités de dépôt et date limite**

Les dossiers de candidatures doivent être obligatoirement déposés au niveau de la plateforme de recrutement de l'UCAD, à l'adresse : <https://recrutement.ucad.sn> **au plus tard le 18 août 2023 à 18 h.**



## Université Cheikh Anta Diop de Dakar (UCAD)

### Pièces à fournir

Le dossier de candidature devra comporter les pièces suivantes :

- Une (01) demande manuscrite adressée à Monsieur le Recteur de l'Université Cheikh Anta DIOP de Dakar ;
- Une (01) lettre de motivation ;
- Un (01) curriculum vitae détaillé, daté et signé ;
- Un (01) extrait de naissance datant de moins de six (06) mois ;
- La copie légalisée par la police ou la gendarmerie de la carte nationale d'identité ;
- La copie légalisée par la police ou la gendarmerie du certificat de nationalité ;
- Les copies légalisées par la police ou la gendarmerie des diplômes ou des attestations de réussite aux diplômes et des relevés de notes (du Baccalauréat au Doctorat) ;
- Les exemplaires des mémoires ou de thèses ;
- Les publications scientifiques dans les domaines de recherche ciblés avec preuves d'indexation ;
- Les justificatifs de l'expérience dans l'enseignement ;
- Les attestations de service fait ;
- Tout autre document justificatif du CV ;
- Deux (02) lettres de recommandation.

Fait à Dakar, le

14 JUIL 2023

**Le Recteur**

**Professeur Ahmadou Aly MBAYE**

**Le Recteur**  
**Président de l'Assemblée de**  
**l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar**  
**Le Professeur**  
**Ahmadou Aly MBAYE**